

## **Impact des inégalités de genre sur la fécondité des couples dans des contextes africains de « basse » fécondité : une analyse comparative entre Ouagadougou et Nairobi**

Roch Millogo, Clémentine Rossier, Blessing Mberu, Abdramane Soura

### **Résumé**

Malgré la fécondité élevée en Afrique Sub-saharienne, de nombreuses villes sont bien avancées dans leur transition. Le faible statut des femmes et les inégalités de genre sont souvent cités parmi les facteurs qui résistent à la baisse de la fécondité dans la région. Nous vérifions l'hypothèse selon laquelle dans un contexte moins avancé dans sa transition (Ouagadougou), le meilleur statut de la femme lui permet d'avoir une basse fécondité et qu'alternativement dans les zones plus avancées (Nairobi) les hommes sont moins pro-natalistes. Pour cela, nous avons mobilisé les données des observatoires de population de Ouagadougou et de Nairobi. Les résultats montrent que les deux hypothèses sont vérifiées, plus les femmes sont autonomes vis-à-vis de leurs époux à Ouagadougou plus elles font moins d'enfants. Enfin, à Nairobi les hommes plus éduqués ou ceux qui ont un revenu supérieur à celui de leurs conjointes ont une préférence pour les petites tailles de familles comparativement à leurs épouses.

Mots clés : fécondité, genre, Observatoire, Ouagadougou, Nairobi, Afrique sub-saharienne.

## Introduction

L'Afrique sub-saharienne reste la seule partie du monde qui n'a pas terminé sa transition de la fécondité. La diminution de la fécondité au niveau national y a débuté à la fin des années 1980 et progresse depuis lors à un rythme lent (Casterline, 2001, Bongaarts et Casterline, 2013; UN, 2015; Sommer, 2018). En 2015, l'Asie (à l'exception de la Chine) avait un nombre moyen d'enfants par femme de 2.2, ce chiffre pour l'Amérique Latine et les Caraïbes était à 2.1 et pour l'Afrique 5.1. L'Europe et les régions d'immigration européenne quant à elles ont achevé leur transition à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ou au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Le passage d'une fécondité élevée à une fécondité réduite va de pair avec une certaine réduction des inégalités du genre dans le couple (McDonald, 2000). La théorie classique de la transition démographique évoquait dès l'abord le rôle des progrès dans l'éducation et le travail des femmes (Notestein, 1953). Cependant, l'examen systématique de la question de la fécondité dans une perspective de rapports sociaux de genre est assez récent. Cette perspective a émergé lors de la conférence internationale sur la population de 1974 de Bucarest ; elle n'était abordée alors que sous l'angle individuel, ne concernant que les femmes. L'approche genre de 1974 avait pour objectif l'amélioration de la condition (l'instruction surtout) féminine afin de booster leur désir pour des familles réduites et la pratique contraceptive et de contribuer à la baisse de la fécondité (Adjamagbo et Locoh, 2015). Selon Adjamagbo et Locoh (2015), la prise en compte des rapports du genre en matière de fécondité dans une perspective comparative vis-à-vis des hommes se serait imposée progressivement, suite à la prise en compte de la résistance aux programmes de planification familiale. C'est-à-dire la difficulté des femmes d'imposer leur souhait d'évitement des grossesses à leur partenaire a été interprété comme un obstacle clé. C'est finalement au cours de la conférence internationale sur la population de Caire en 1994 que l'approche genre en matière de fécondité et de reproduction a été formalisée comme thématique importante et repris dans les programmes qui ont suivi. Le chapitre 4 sur l'égalité entre sexes et promotion de la femme dans le rapport de la conférence précise cela au point 4.25 en ces termes : « *Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'équité ainsi qu'assurer la promotion des femmes et l'élimination de toutes les formes de violence à leur encontre, et veiller à ce que les femmes aient les moyens de maîtriser leur fécondité sont des éléments capitaux des programmes relatifs à la population et au développement* » (UN, 1994; Adjamagbo et Locoh, 2015).

Dans son modèle des prises de décisions en matière de fécondité dans le couple, Voas (2003) avance que 1) les décisions de procréation impliquent généralement les deux partenaires, 2) lorsque les préférences (taille de la famille) ne coïncident pas, un compromis (négociation) ou un choix entre les alternatives est nécessaire. Dans les régions à faible fécondité, en cas de divergences de préférence, le modèle le plus courant serait celui du « double-veto » qui préconise une attente de la part des conjoints (et donc le choix de l'option la plus basse par défaut) et la poursuite des négociations. Par contre, dans les contextes de fécondité élevée, là où la reproduction relève également de la famille élargie ou de l'environnement physique et non pas seulement d'une décision « individuelle » du couple, les normes reproductives auraient tendance à faire peser la balance vers l'un des deux conjoints qui a plus de tendances envers des familles nombreuses (Voas, 2003). D'après Voas (2003), dans des contextes pro-natalistes en particulier aujourd'hui subsahariens (où la fécondité est élevée) les hommes auraient tendance à être plus pro-natalistes que les femmes car ne subissant pas les contraintes imposées par les maternités. Dans ces pays les hommes mettraient donc la pression sur leurs épouses pour les amener à dépasser leur nombre désiré d'enfants, et auraient gain de cause, sauf quand elles ont un statut élevé au sein du couple.

D'autres travaux sur la fécondité africaine (De Rose, 2002, Dodoo, 1998) ont montré que lorsque les conditions socioéconomiques évoluent, rendant les grandes familles moins nécessaires, les hommes tendent à être plus convaincus des atouts économiques des petites familles que leurs épouses. Ces auteurs concluent que les hommes jouent donc un rôle clé dans les transitions de la fécondité. Ainsi, on a observé que la baisse de la fécondité au Ghana a résulté en grande partie de la baisse du nombre désiré d'enfants par les hommes (DeRose et al, 2002). De même, au Kenya en 1993, on observe qu'une forte proportion d'hommes ne sont pas favorables aux familles nombreuses; rappelons que la transition de la fécondité était déjà bien engagée dans ce pays à cette époque (Dodoo, 1998). Ces résultats font écho à la situation observée dans les pays riches à fécondité basse, où les hommes expriment en moyenne des tailles de famille souhaitée plus basse que les femmes (Berrington, 2004 ; Neyer et al, 2013). Il est dès lors possible que dans les contextes africains de fécondité basse, acquis aux petites familles, des inégalités au sein du couple (où le mari jouit d'un statut plus élevé que celui de son épouse) puisse être plutôt associée à une fécondité plus basse, comme c'est le cas dans les pays riches. Après la conférence de Caire, de nombreuses études dans les pays du Sud à forte fécondité ont montré l'association de l'autonomisation des femmes (vis-à-vis des hommes) à une plus forte utilisation de contraceptifs (Morgan et al, 1995; Gwako, 1997; Schuler et al, 1997; Woldemicael, 2009), à une faible fécondité (Balk, 1994; Hindin, 2000; Kishor et Subaiya, 2008 ; Upadhyay, 2014), à un espacement long (Upadhyay et Hindin, 2005; Upadhyay, 2014) et à de faibles taux de grossesses non désirées. Dans ces études, l'autonomisation de la femme est généralement mesurée par son implication dans la prise de décisions dans le ménage ou sa capacité à rendre visite aux tiers sans accompagnement ou obtention d'une permission particulière. Ainsi, Upadhyay et Karasek (2012) ont trouvé en Zambie, Mali et Guinée (des contextes de fortes fécondité) que l'existence de violences conjugales dans le couple va de pair avec un nombre d'enfants souhaité plus élevé. Ils trouvent également que la participation à la prise de décision des femmes dans les couples en Guinée est associée à un plus faible nombre d'enfants souhaités. Dans le même sens, Ashraf et al (2014) ont montré en Zambie que les femmes qui ont une certaine autonomie (contraceptive) ont 27% moins de chance de tomber enceinte. En ce qui concerne la contraception, les femmes qui ont besoin de la permission de leurs époux avant d'y recourir utilisent moins le planning familial (Ashraf et al, 2014).

Les résultats de l'étude de Woldemicael (2009) sur les données de l'Érythrée et repris par Upadhyay et Karasek (2012) suggèrent que l'éducation et l'emploi influent non seulement directement mais aussi indirectement les préférences reproductives des femmes, en affectant leur autonomisation qui par la suite joue sur ces préférences. De même en Europe historique, au cours de la transition de la fécondité, les couples précurseurs dans la baisse sont ceux-là qui avaient un niveau socioéconomique élevé, avec un niveau d'éducation élevé de la conjointe. Les femmes instruites seraient plus disposées à adopter de nouveaux comportements à la suite d'innovations et auraient un pouvoir de négociations vis-à-vis des conjoints par rapport au planning familial; elles seraient aussi moins influencées par les pesanteurs sociales (Dribe et al, 2014 ; Oris, 1993). Elles ont aussi accès à des opportunités d'activités valorisantes, ce qui fait que la diminution du nombre d'enfants leur profite; elles ont accès à d'autres ressources qui leur permettent de se passer plus facilement du soutien de leurs enfants adultes.

Un des facteurs les plus souvent évoqués en matière de fécondité dans une perspective de genre et qui avait été souligné par Mason et Taj (1987), et qui vient s'ajouter aux effets du niveau d'instruction ou à l'emploi de la femme, est l'écart d'âge entre conjoints. L'âge des épouses, lorsqu'il est de beaucoup inférieur à celui des époux, leur confère une position de subordination marquée et serait favorable à une fécondité élevée (Hertrich, 2015 ; Mason et Taj, 1987).

Bien que les résultats de ces différentes études aillent toutes dans le même sens, on peut argumenter que l'effet des inégalités de genre sur les décisions reproductives (à couples plus inégalitaires,

fécondité -non désirées- plus élevée) en Afrique comme ailleurs dépend en réalité du stade de la transition démographique. Dans des contextes africains de fécondité plus basses, en suivant la logique de Voas (2003) et les observations sur la sensibilité particulière des hommes aux coûts des enfants (Dodoo, 1998, De Rose 2002), on peut au contraire s'attendre à ce que les couples où les hommes dominant aient une fécondité plus basse.

Les données des observatoires de population ont la particularité de se focaliser sur des localités précises et d'être de taille suffisante avec des informations socioéconomiques mises à jour régulièrement sur une longue durée. L'importance de ces données dans l'analyse fine des phénomènes démographiques au niveau local pour les différentes catégories sociales dont les sexes a été soulignée ailleurs (Pison, 2005). Ces données, rarement mobilisées pour l'étude de la fécondité jusqu'ici (Rossier et al. 2017) permettent de revisiter la question des inégalités au sein du couple et de leurs effets sur la fécondité dans des sites africains à des stades fort différents de la transition démographique. Nous nous intéressons dans ce papier à Ouagadougou capitale du Burkina Faso et Nairobi capitale du Kenya. Ces deux villes aujourd'hui toutes de « basse » fécondité où le nombre moyen d'enfants par femme est actuellement autour de trois. Ces villes qui sont à des stades différents (le nombre moyen d'enfant par femme stagne autour de 2.7 depuis 20 ans à Nairobi, alors qu'à Ouagadougou le seuil de 3.0 a été franchi en 2015) abritent pour l'instant les seuls observatoires urbains de population qui offrent des possibilités d'investiguer sur l'impact des inégalités socioéconomiques au sein des couples sur le niveau de fécondité. A défaut de données sur les dynamiques de décision ou les violences dans les couples dans les observatoires, nous mesurerons l'impact des inégalités de genre sur le niveau de fécondité à travers l'emploi et l'éducation des conjoints respectifs (corrélées positivement au pouvoir de négociation selon la littérature annoncée plus haut), en contrôlant entre autres pour la différence d'âge entre conjoints. Le papier se propose d'examiner pour la période 2009-2013 l'effet des inégalités de genre sur le niveau de fécondité dans une perspective comparative, les résultats de l'Observatoire de Population de Ouagadougou (Millogo et al, 2018) étant contrastés avec ceux de l'Observatoire de population de Nairobi.

## **Données et méthodes**

Comme annoncé, les données mobilisées dans cette étude sont celles des observatoires de population de Ouagadougou (OPO) et de Nairobi (NHUDSS). La variable d'intérêt constitue les naissances vivantes et les variables indépendantes les plus importantes (éducation et emploi) du couple sont construites par la combinaison du niveau d'éducation et de l'emploi des deux conjoints. En termes de méthodes d'analyse, nous avons d'abord calculé à travers l'analyse descriptive les taux de fécondité et l'indice conjonctuel de fécondité-ICF des différents groupes pour chaque contexte et avons estimé les différences de fécondité (rapport de genres) à l'aide du test de Logrank. Enfin, à l'aide du modèle d'Andersen et Gill (1982) qui est un modèle de Cox adapté aux événements multiples, nous avons estimé les effets nets des différences de genre sur la fécondité dans chaque ville.

## **Résultats**

- Dans un contexte où le nombre moyen d'enfant est d'environ 2.7, les femmes en union dans le NUHDSS ont en moyenne 3.8 enfants et celles de l'OPO 4.8 enfants (l'ICF de toutes les femmes (en union ou non) est d'environ 3.0) (Tableau 1).
- *Fécondité selon l'éducation.* Dans l'analyse descriptive (Tableau 2), dans le contexte de Ouagadougou où le niveau de fécondité a atteint récemment celui de Nairobi, plus le niveau d'instruction de la femme s'approche de celui du conjoint, plus la fécondité baisse. Cependant le

modèle final ne garantit pas cette inégalité, certainement à cause d'une forte ressemblance de niveau des femmes dans l'OPO. Dans le cas de Nairobi, l'analyse bivariée et multivariée indiquent tout autre, un niveau d'éducation plus élevé de l'homme par rapport à la femme tend à diminuer la fécondité.

- *Fécondité selon l'emploi.* Les hypothèses de l'étude sont très affirmées dans ce cas, dans le contexte le plus avancé dans sa transition et ayant franchi le seuil de trois enfants par femme il y a 20 ans (Nairobi), un pouvoir économique plus important de l'homme vis-à-vis de son épouse permet au couple d'avoir une basse fécondité. A Ouagadougou, dans l'OPO par contre où le seuil de trois enfants par femme a été franchi récemment, plus le revenu de la femme s'améliore et s'approche de celui du conjoint, plus la fécondité diminue.

## Bibliographie

Beguy D. et Mberu B, 2015. "Patterns of fertility preferences and contraceptive behaviour over time: change and continuities among the urban poor in Nairobi, Kenya". *Culture, Health & Sexuality: An International Journal for Research, Intervention and Care*.

DeRose LF, Dodoo FNA et Patii V, 2002. "Fertility desires and perceptions of power in reproductive conflict in Ghana", *Gender & Society*, 16(1):53-

Dodoo F. N. A, 1998. "Men matter: additive and interactive gendered preferences and reproductive behavior in Kenya". *Demography*, 35(2), 229-242.

Hertrich V, 2015. "The fertility impact of marriage patterns", Presentation to the Committee on Population Workshop on recent Trends in Fertility in Sub-Saharan Africa, June 15-16, National Academy of Sciences, Washington, DC.

McDonald P, 2000. "Gender equity in theories of fertility transition", *Population and Development Review*, 26(3), p. 427-439.

Millogo R., Rossier C., Soura A. B. et Cisse S, 2018. "Impacts socio-économiques des inégalités de genre sur la fécondité à Ouagadougou: éclairage à partir des données de l'observatoire de population de Ouagadougou". *African Population Studies*, 32(3)

Voas D, 2003. "Conflicting preferences: A reason fertility tends to be too high or too low". *Population and Development Review* 29, pp 627-646.

Tableau 1. Taux (‰) de fécondité par âge des femmes en union selon l'année

	Ouagadougou (2009-13)	Nairobi (2009-13)
Age révolu		
15-19	282.59	174,94
20-24	240.97	207,73
25-29	205.54	150,22
30-34	174.20	110,52
35-39	117.54	69,12
40-44	40.76	33,37
45-49	8.29	10,98
ICF	4.78	3,78

Tableau 2. Taux de fécondité par âge des femmes en union selon

	17-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	ICF (17-49)
Ouagadougou, 2009-2011								
Éducation (F-H)								
Aucun & Prim.	296.1	270.59	231.07	186.06	142.33	36.25	19.51	5.32
Prim. & Aucun	217.1	236.52	187.21	172.57	156.14	71.42	0	4.77
Prim. & Sec.+	205.8	254.23	230.39	185.36	80.45	49.54	0	4.62
Sec.+ & Prim.	283.8	241.51	167.59	159.51	82.01	16.03	0	4.18
Emploi (F-H)								
Aucun-Empl.	316.8	261.52	230.11	227.75	153.32	57.59	30.99	5.76
Aucun-Indép.	291.4	271.34	256.2	215.96	175.75	43.04	14.12	5.76
Empl-Aucun	0	163.42	78.74	168.26	78.28	25.68	23.68	2.69
Indép.-Aucun	156.4	260.26	167.39	169.3	128.14	41.77	6.02	4.33
Nairobi, 2009-2013								
Éducation (F-H)								
Prim. & Sec.+	329,4	244,47	159,25	103,83	65,2	41,32	13,21	4,78
Sec.+ & Prim.	376,3	266,02	162,86	137,26	38,63	36,34	0	5,09
Emploi (F-H)								
Aucun-Empl.	332,3	235,07	169,58	117,43	56,87	29,53	19,77	4,8
Aucun-Indép.	362,6	272,68	212,47	166,3	115,09	106,39	26,65	6,31
Empl-Aucun	513	190,48	49,52	54,99	0	0	0	4,04
Indép.-Aucun	310,3	265,25	166,56	127,08	64,64	19,24	13,86	4,83

Tableau 3. Fécondité différentielle (Andersen et Gill) selon quelques facteurs socio-économiques

Ouagadougou, 2009-2011				Nairobi, 2009-2013			
	Haz. Ratio	p-value	I.C		Haz. Ratio	p-value	I.C.
Éducation (F-H-base: Aucun- Aucun)				Éducation (F-H-base: Prim. – Prim.)			
Aucun - Prim.	1.12	0.007	[1.03;1.22]	Aucun - Aucun.	1,29	0,036	[1,02;1,64]
Aucun - Sec.+	1.3	0.014	[1.05;1.6]	Aucun - Prim.	0,92	0,4	[0,76;1,11]
Prim. - Aucun	1.05	0.374	[0.95;1.16]	Aucun - Sec.+	1,09	0,461	[0,86;1,38]
Prim. - Prim	1.17	0.003	[1.06;1.3]	Prim. - Aucun	1,02	0,889	[0,77;1,34]
Prim. - Sec. +	1.28	0.025	[1.03;1.58]	Prim. - Sec. +	0,99	0,876	[0,92;1,07]
Sec.+ - Aucun	1.3	0.026	[1.03;1.63]	Sec.+ - Aucun	1,91	0	[1,35;2,7]
Sec.+ - Prim.	1.15	0.24	[0.91;1.46]	Sec.+ - Prim.	0,97	0,437	[0,89;1,05]
Sec.+ + Sec.+	1.11	0.343	[0.89;1.39]	Sec.+ + Sec.+	1,03	0,493	[0,95;1,12]
Missing	0.82	0.346	[0.55;1.23]	Missing	0,96	0,818	[0,69;1,34]
Emploi (F-H-base: Aucun - Aucun)				Emploi (F-H-base: Aucun - Aucun)			
Aucun -Empl.	1.43	0	[1.21;1.7]	Aucun -Empl.	1,01	0,86	[0,94;1,08]
Aucun -Indep	1.5	0	[1.28;1.76]	Aucun -Indep	0,92	0,044	[0,85;1]
Empl- Aucun	0.65	0.146	[0.37;1.16]	Empl- Aucun	1,04	0,743	[0,8;1,36]
Empl.-Empl.	0.84	0.377	[0.56;1.25]	Empl.-Empl.	1,04	0,8	[0,76;1,43]
Empl.-Indep.	1.05	0.721	[0.81;1.36]	Empl.-Indep.	1,14	0,514	[0,77;1,69]
Indep.- Aucun	0.75	0.01	[0.6;0.93]	Indep.- Aucun	1,08	0,093	[0,99;1,19]
Indep.-Empl	1.09	0.364	[0.91;1.3]	Indep.-Empl	1	0,991	[0,77;1,29]
Indep.-Indep.	1.09	0.308	[0.93;1.28]	Indep.-Indep.	1,15	0,012	[1,03;1,29]
Missing	1.2	0.125	[0.95;1.51]	Missing	1,15	0,344	[0,86;1,53]
Inv. d'Age entre époux	0.8	0.001	[0.7;0.92]	Age entre époux (base: <= 2 ans)			
				3-5 ans	1,02	0,513	[0,96;1,09]
				6-10 ans	1,04	0,253	[0,97;1,13]
				>10 ans	1,1	0,041	[1;1,21]
				Missing	0,83	0,197	[0,63;1,1]
Effectif des femmes: 14061				Effectif des femmes: 20621			
Effectif des naissances: 4053				Effectif des naissances: 7912			
P-value (Wald chi 2) : 0				P-value (Wald chi 2) : 0			
Link Test				Link Test			
_t	P-value			_t	P-value		
_prédiction	0			_prédiction	0		
_carré-prédiction	0,997			_carré-	0.949		